

Décision Générale colonial

Décision n° n°23 Permissions,

n°23

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 juillet 1929
Numéro JO n° 392 du 31/07/1929	Date du numéro 31 juillet 1929

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de sep jours, ù compter du 31 juillet 1929, est acordée à M. Asope, garde principal de le garde indigène, pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie).